

# Fiche de Données de Sécurité

## Selon 453/2010 modifiant le règlement CE n°1907/2006

Date d'édition : 20/10/2017

Nom du produit : RHYZOCARBON

Version du 01/02/2019

### Rubrique 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : RHYZOCARBON

Description du produit : Bouchons de bois pyrolysé pelliculés de champignons mycorrhiziens

Mycorhize : *Glomus intraradices* souche CMCCROC7

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance et utilisations déconseillées

Usages prévus : Biostimulant

Usages déconseillés : Pas d'informations importantes disponibles

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité** Fournisseur : HAPIE – 6 Rue de l'Épinette, 77340 PONTAULT COMBAULT, FRANCE

Téléphone : +33 (0)1 64 43 83 34

Courriel : contact@hapie.net

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison de Paris : +33 (0)1 40 05 48 48

Numéro d'urgence : +33 (0)2 72 88 22 55

#### 1.5. Indications complémentaires

Nous consulter en cas de doute, ou pour tout complément d'information.

### Rubrique 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le Règlement (CE) 1272/2008 : Aucun. Ce produit n'est pas classé dangereux.

Classification selon les Directives UE 67/548/CE et 1999/45/CE : Aucun. Ce produit n'est pas classé dangereux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes : Aucuns

Mentions d'avertissement : Aucunes

Conseils de prudence : Ne pas ingérer, ne pas inhaler. Se laver et se sécher les mains après usage. Le port de gants et de masque est recommandé.

#### 2.3. Autres dangers

Dangers physiques / chimiques : Aucuns

Danger sur la santé : Aucun

Danger pour l'environnement : Aucun

### Rubrique 3 : COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Charbon de Bois de classe A (non traité), Champignon endomycorhizien à arbuscule (AMM 1301001)

# Fiche de Données de Sécurité

Selon 453/2010 modifiant le règlement CE n°1907/2006

Date d'édition : 20/10/2017

Nom du produit : RHYZOCARBON

Version du 01/02/2019

## Rubrique 4 : MESURES DE PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

Inhalation : Rincer le visage et la bouche à l'eau, consulter un médecin en cas de problèmes.

Contact avec la peau : Laver la zone touchée au savon et à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin

Contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau. Si l'irritation persiste, consulter un médecin

Ingestion : Rincer la bouche à l'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin en cas de troubles ou de traitements.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme aigu ou différé.

## Rubrique 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Ce produit peut être inflammable s'il est laissé sécher à l'air. Certaines particules de matière organique peuvent se consumer et émettre de la fumée.

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Poudre sèche, dioxyde de carbone, brouillard d'eau.

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Rester à l'écart de la fumée ou de la poussière libérés du produit se consumant. Du monoxyde de carbone et/ou du dioxyde de carbone gazeux peuvent être émis.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spéciale pour le personnel préposé à la lutte contre le feu. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un équipement de protection individuel.

## Rubrique 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Evacuer les personnes non protégées vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection individuel.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Seul le personnel qualifié et équipé d'un équipement individuel de protection adapté peut intervenir.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser contaminer les eaux et les produits alimentaires lors du stockage ou de l'élimination. Balayer ou aspirer et recueillir le produit avec des outils résistant à la chaleur. Eviter de générer une atmosphère poussiéreuse.

# Fiche de Données de Sécurité

## Selon 453/2010 modifiant le règlement CE n°1907/2006

Date d'édition : 20/10/2017

Nom du produit : RHYZOCARBON

Version du 01/02/2019

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éliminer dans un récipient adapté conformément aux prescriptions locales applicables

### 6.4. Références à d'autres sections

Voir également rubriques 8 et 13.

## Rubrique 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### 7.1.1. Manipulation

Les opérateurs doivent porter un équipement individuel de protection tel que décrit dans la rubrique 8.

Éviter l'application du produit en conditions climatiques extrêmes telles que pluie battante et épisodes venteux.

#### 7.1.2. Mesures d'hygiène

Se laver les mains au savon et à l'eau.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage

Stocker à l'écart de sources de chaleur et d'ignition.

Ne pas stocker à une température supérieure à 25°C ou à la lumière solaire directe.

Stocker dans un endroit sec et bien ventilé, minimiser la génération et l'accumulation de poussières.

Ne pas stocker le produit à proximité ou dans des zones de drainage et cours d'eau.

Récipient / emballage adaptés : Sachet, sac, Big bag

### 7.3. Utilisation finale particulière

Pas d'utilisation particulière autre qu'en biostimulant pour les plantes.

## Rubrique 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Contrôles de l'exposition

#### 8.1.1. Contrôles techniques appropriés

Le niveau de protection et les types de contrôle nécessaire varieront selon les conditions d'exposition potentielles. Éviter les lieux confinés et non ventilés. Une ventilation adéquate est requise.

#### 8.1.2. Protection individuelle

Le choix des équipements de protection individuelle dépend des conditions d'exposition potentielles, notamment en fonction de l'application, des pratiques de manipulation, de la concentration et de la ventilation.

##### 8.1.2.1. Mesures d'hygiène du travail

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger ou de boire.

Les renseignements ci-dessous relatifs au choix des équipements de protection sont basés sur l'utilisation normale prévue de ce produit.

Document non contractuel

# Fiche de Données de Sécurité

## Selon 453/2010 modifiant le règlement CE n°1907/2006

Date d'édition : 20/10/2017

Nom du produit : RHYZOCARBON

Version du 01/02/2019

### 8.1.2.2. Spécification détaillée des équipements de protection

#### Protection respiratoire

Si les mesures techniques ne permettent pas de maintenir les concentrations de poussières présentes dans l'air à un niveau adéquat pour protéger la santé des travailleurs, le port d'un appareil respiratoire agréé peut s'avérer nécessaire. Le choix de l'appareil respiratoire, son utilisation et son entretien doivent être en conformité avec les recommandations réglementaires lorsqu'elles sont applicables. Les types d'appareils respiratoires à envisager sont : Demi-masque respiratoire à élément filtrant – Matériel à filtre de type A. Les normes du Comité Européen de Normalisation (CEN) EN 149, 136, 140, 405 et 143 fournissent des recommandations sur les masques respiratoires et les filtres.

#### Protection des mains

Tout renseignement spécifique sur les gants est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de gants. L'adaptation des gants et leur durée maximale d'utilisation différeront selon les conditions spécifiques d'utilisation. Contrôler et remplacer les gants endommagés.

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de protection appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrites dans la norme européenne EN 166.

#### Protection de la peau et du corps

Porter des gants appropriés pour éviter l'exposition cutanée et des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau. Tout renseignement spécifique sur les vêtements est fourni sur la base des publications existantes et des données fournies par les fabricants de vêtements.

### 8.1.3. Mesures d'ordre environnemental

Voir rubriques 6, 7, 12 et 13.

## Rubrique 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Les propriétés physiques et chimiques typiques sont indiquées ci-dessous. Pour de plus amples informations, consulter le fournisseur indiqué en rubrique 1.

Apparence : Bouchons ou poudre de couleurs grise et beige

Odeur : Sans odeur

Solubilité dans l'eau : Pratiquement insoluble

Risque d'explosion : Le produit n'est pas explosif.

## Rubrique 10 : STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1. Stabilité chimique

Produit stable aux températures de stockage, de manipulation et d'emploi.

# Fiche de Données de Sécurité

Selon 453/2010 modifiant le règlement CE n°1907/2006

Date d'édition : 20/10/2017

Nom du produit : RHYZOCARBON

Version du 01/02/2019

## 10.2 Possibilité de réaction dangereuse

Eviter l'exposition aux acides.

## 10.3. Conditions à éviter

Eviter les étincelles, les flammes nues et autres sources d'ignition (voir également la rubrique 7).

## 10.4. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition tels que les oxydes de carbone peuvent se former (voir également la rubrique 7).

## Rubrique 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1. Substances

Toxicité : Non toxique

Sensibilisant : Non sensibilisant

Irritant sur la peau : Non irritant

Cancérogénicité : Aucune donnée disponible

#### 11.1.2. Mélanges

Aucune donnée disponible.

## Rubrique 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Les informations fournies sont basées sur des données disponibles sur le produit, sur ses composants et sur des produits similaires.

### 12.1 Ecotoxicité

Matière organique non-dégradable, ne pas verser dans le milieu aquatique en grande quantité.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune biodégradabilité (selon les critères de l'OCDE).

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Faible bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Non applicable.

# Fiche de Données de Sécurité

## Selon 453/2010 modifiant le règlement CE n°1907/2006

Date d'édition : 20/10/2017

Nom du produit : RHYZOCARBON

Version du 01/02/2019

### Rubrique 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets

##### 13.1.1. Recommandations

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.  
Les déchets peuvent être éliminés au sein d'une installation de gestion des déchets agréée, conformément aux règlements locaux.

##### 13.1.2. Catalogue européen des déchets

Code déchet : 15.02.03

#### 13.2. Emballages non nettoyés

Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

### Rubrique 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU; ADR, IMDG, IATA	UN1361
Nom d'expédition des Nations Unis ; ADR, IMDG, IATA	UN1361 Charbon végétal
Classe de danger pour le transport ; ADR, IMDG, IATA	4.2 - Matières sujettes à l'inflammation spontanée
Groupe d'emballage ; ADR, IMDG, IATA	III - Faiblement dangereux
Danger pour l'environnement ; Marine polluante	Aucun
Précautions particulières à prendre pour l'utilisateur	Non applicable
Transport en vrac conformément à l'Annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable

### Rubrique 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classe de pollution des eaux : Non classé.

Evaluation de la sécurité chimique : Aucune donnée disponible.

### Rubrique 16 : AUTRES INFORMATIONS

Support de culture végétal NF U 44-551 avec préparation microbienne contenant du MYCOR® (AMM 1301001) concentrée à 50 unités potentielles mycorrhizogènes par gramme.

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné ni ses succursales ne peuvent assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou au caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de vérifier la bonne utilisation des produits.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons pas garantir qu'il n'en existe pas d'autres.